

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE
Le 8 février 2022, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Bertrand LeClerc, Maire suppléant
Marc-André Levesque et Jean-François Martel, conseillers
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et
Linda Levesque Borris, Greffière adjointe
Assistance : 2

DÉLÉGATION : SERGENT JANSON

Sergent Janson est en réunion afin de présenter son rapport mensuel, notamment :

- Effectif des membres du détachement : 6 sur 7 – 85 % de présence policière
- Vols de catalyseurs
- Suivi COVID-19 : Plaintes de non-respect des mesures sanitaires (commerces); vérification de la quarantaine (2 constats); faible pourcentage du port de masque à l'aréna
- Manifestation prévue à la PAJS le vendredi 11 février 2022.

Sergent Janson quitte après remerciements du Conseil.

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 47.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2022-029

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout à l'item 15 b. « Urbanisme : usage non conforme rue Canada ».
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT

Aucune.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 11 janvier 2022

RÉSOLUTION 2022-030

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 11 janvier 2022, soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b. Réunion extraordinaire du 1^{er} février 2022

RÉSOLUTION 2022-031

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 1^{er} février 2022, soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucunes.

7. FINANCES

a. Factures du mois de janvier 2022

RÉSOLUTION 2022-032

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que les factures du mois de janvier 2022 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	307 675,47 \$
Salaires janvier 2022	65 344,30 \$
Compte eau et égouts	<u>178 309,09 \$</u>
Total payé en janvier 2022	<u>551 328,86 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b. Débenture CFMNB

RÉSOLUTION 2022-033

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que la greffière municipale, la trésorière ou la maire soit autorisée à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Saint-Quentin d'un montant de 60 000 \$ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et qu'il soit résolu que la municipalité de Saint-Quentin convienne d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

c. Rapport mensuel

Les rapports budgétaires des comptes général et eau et égouts, réalisés le 15 décembre 2021, ont été remis préalablement au Conseil.

8. TRAVAUX PUBLICS

a. Rapport mensuel

Le rapport de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté, notamment :

- **Toiture du Centre touristique de l'ancienne gare :**

RÉSOLUTION 2022-034

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, qu'un appel d'offres soit lancé du 10 février au 7 mars 2022, en vue de la réfection de la toiture du Centre touristique de l'ancienne gare, incluant le retrait de la fausse cheminée décorative.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. LOISIRS ET TOURISME

a. Rapport mensuel

Le rapport de Mme Céline Tercier, Directrice des loisirs et tourisme par intérim, est présenté, notamment :

- **Nouvel horaire de travail de Mme Tercier jusqu'au 15 avril 2022;**
- **ÉMÉRO (Équipe Mieux-Être Restigouche-Ouest) : approbation d'un montant de 8 000 \$ au programme de financement de l'initiative de renforcement de la résilience et des capacités communautaires visant l'organisation d'activités dans les foyers de soins;**
- **Emplois étudiant-e-s 2022 : recrutement et formations;**
- **Cours de gardiens avertis : le lundi 23 mai 2022;**
- **Communication Ville de Saint-Quentin : oriflammes et politique interne no 2021-61.**

10. CORRESPONDANCE

- 1) **Aymone Agossou, Gestionnaire financement de la Fédération canadienne des municipalités (approbation de la somme de 50 000 \$ au programme de gestion des actifs municipaux dans le cadre de l'initiative « Amélioration des processus interne et développement des données techniques ») ;**
- 2) **Raymond Chabot Grant Thornton (honoraires pour services professionnels) :**

RÉSOLUTION 2022-035

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que la facture de la firme Raymond Chabot Grant Thornton au cout de 4 600 \$ représentant les honoraires pour services professionnels rendus, soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 3) **Johanne Thibodeau, Directrice des finances de la CSRNO (impact du taux à la tonne/collecte de déchets domestiques – Augmentation de 3,50 \$ / tonne par année pour 5 ans) :**

RÉSOLUTION 2022-036

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que le taux de 3,50 \$ proposé par la Commission des services régionaux du Nord-Ouest, représentant une augmentation du cout à la tonne de déchets domestiques par année, pour une période de 5 ans débutant en mai 2023, soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent leur rapport des récentes réunions des comités internes/externes et activités, depuis la réunion ordinaire mensuelle du 11 janvier 2022. Les rapports des élus municipaux sont disponibles pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

12. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

Aucunes.

13. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

La Directrice générale présente son rapport et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 11 janvier 2022. Le rapport de la Directrice générale est disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

14. AFFAIRES NON TERMINÉES

Politique de communication publique

RÉSOLUTION 2022-037

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que la nouvelle politique interne no 2021-61 relativement à la communication publique, soit approuvée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Arrêté de zonage no 27-2018-03 et entente : suivi

Le Conseil recommande de faire parvenir une lettre aux propriétaires d'une garderie sur la rue Violette, fixant une date butoir en vue de la signature de l'entente incluse à l'arrêté de zonage no 27-2018-03, modifiant l'arrêté de zonage no 27-2018. Après cette date, ledit arrêté sera déposé au bureau du registre foncier pour fin d'enregistrement afin que les paragraphes 3 à 5 puissent avoir force de Loi, sans égard à la signature de l'entente ou non, ce qui annulerait la modification au zonage du lot sis au 9, rue Violette.

Piscine municipale

Suite aux requêtes soumises aux nouveaux élus en vue de rouvrir le dossier d'une piscine municipale intérieure, le conseil recommande qu'une présentation du projet de piscine extérieure prévue au plan quinquennal soit présenté par le Directeur des travaux publics.

15. AFFAIRES NOUVELLES

Les deux items à l'ordre du jour seront discutés à huis clos.

16. AVIS DE MOTION

17. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

La présidente du Comité du Festival de l'Érable de l'Atlantique annonce que celui-ci aura lieu du 31 mars au 3 avril 2022.

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 8 mars 2022 à 19 h 30.

Ouverture du huis clos

RÉSOLUTION 2022-038

Il est proposé par le conseiller Bertrand LeClerc et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2022-039

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que le huis clos prenne fin. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

AFFAIRES NOUVELLES

Urbanisme : Usage non conforme rue Canada

Le Conseil recommande qu'une lettre soit expédiée au propriétaire du commerce sur la rue Canada, afin de se conformer à l'arrêté de zonage no 27-2018 jusqu'à la date butoir qui sera fixée après consultation avec la CSRNO.

(Mme Borris quitte la réunion pour conflit d'intérêt)

Comité du personnel

Offre d'emploi – postes de préposé-e à l'accueil et à l'administration et de technicien-ne comptable : Suite aux offres d'emplois publiées du 28 janvier au 4 février 2022, quatre candidatures furent reçues et une entrevue a été effectuée le 8 février 2022.

RÉSOLUTION 2022-040

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Bertrand LeClerc, que Mme Chantal Lanteigne soit embauchée au poste permanent et à temps plein (37.5 h/semaine) de réceptionniste et technicienne comptable à compter du 28 février 2022 au taux horaire prévu selon l'échelle salariale. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 2022-041

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 21 h 10.

Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière

Nicole Somers, Maire

Linda Levesque Borris, Greffière adjointe